

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 JUILLET 2023 à 20 H 00

Etaients présents :

Mrs HENNEBERT, MORELLE, CARE, DEGROOTE, DELATTRE, DZIK, GEORGES, MIELCZAREK

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, HEGO, MARATIER, VALOIS

Absent ayant donné procuration :

M. Vincent MARCAILLE à M. Frédéric DZIK

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal du 15 Mai 2023 - unanimité

## DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE VALENCIENNES METROPOLE POUR L'ECLAIRAGE

### PUBLIC LED

M. Hennebert : il s'agit de la demande de subvention auprès de Valenciennes Métropole pour l'éclairage public LED

Nous avons changé à peu près la totalité de l'éclairage public, les factures de la SNEF s'élèvent à 38 802,29 € HT, nous avons déjà perçu une subvention de 1 731,20 €, il reste 44 831,55 €.

Comme il n'est pas possible de cumuler 2 subventions, on demande à Valenciennes Métropole 18 500,00 € au niveau du F.S.I.C, c'est l'enveloppe 2020-2026

M. Hennebert : Est-ce que vous êtes d'accord pour demander à Valenciennes métropole, une subvention de 18 500,00 €

L'ensemble des membres du Conseil : OUI

M. Hennebert : Merci beaucoup

Adopté à l'unanimité

## DELIBERATION : ACTUALISATION DU TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE A COMPTER DU 1er AOUT 2023

M. Hennebert : La Société A.P.I nous informe de l'augmentation du repas «ENFANT» de 5,95 %, avant on était à 3,33 € et on va passer à 3,53 € ;

Le choix est soit : on réévalue, soit on maintient, Il faut savoir que l'augmentation est importante

Mme Théolat : A quand remonte la dernière augmentation ?

M. Hennebert : Je n'ai pas l'ancienne délibération mais cela remonte à un moment

Les salaires du personnel augmentent, + 1,5 % et les repas de plus 5 %

Qu'est-ce que vous en pensez ? Avant, on était à 3,40 €, on passe à combien ?

L'ensemble des membres du Conseil : 3,60 €

Qui est pour 3,60 € ?

L'ensemble du Conseil Municipal : OUI pour 3,60 €

M. Hennebert : Adopté à l'unanimité

M. Hennebert : De même, maintenant on passe au ticket de garderie

Depuis X années, on est à 1,50 € pour la journée

Il serait souhaitable d'augmenter de 0,20 € comme le repas et de passer à 1.70€

M. Degroote : Ce n'est pas excessif

M. Hennebert : On le fait pour l'école

Mme Théolat : le montant actuel est de 1.50 € pour la journée

Mme Valois : Ah, c'est pour la journée !

L'ensemble des membres du Conseil : C'est une blague !

Ce qui peut représenter combien de temps, matin et Soir ?

Mme Théolat :

Le Matin : c'est 7 H 30 – 8 H 20 -Le soir : c'est 16 H 30 – 18 H 30

Le temps de garderie varie en fonction des besoins des parents

Mme Valois : Et toute le monde paie le même prix ?

M. Hennebert : Décision de Conseil - Je vous propose de passer à 2,00 €

M. Hennebert : Qui est pour 2,00 €

Adopté à l'unanimité

Merci beaucoup

### **DELIBERATION : CONTRAT D'OBJECTIFS BIBLIOTHEQUE**

Mme Théolat : Le contrat d'objectifs Bibliothèque, comme nous l'avons déjà évoqué, je vous ai envoyé le document pour consultation.

- Il nous est demandé 1 H supplémentaire d'ouverture par semaine

Je vais ouvrir une demi-heure en plus le mercredi et le samedi soit 10h30 – 11h00 et 15h30 – 19h00.

- Il est aussi souhaitable de dépenser en achat de livres la somme de 1,50 € à 2,00€ par habitant annuellement.

Je ne parle pas de budget équipement mais uniquement en acquisition de livres et après il y avait aussi la surface, l'étage ne compte pas, pour l'accueil : 957 habitants d'où 67 M2, 0,07 M2 par habitant le chiffre change tous les ans. M. Degroote : Fin d'année prochaine

Mme Théolat : en fin d'année, nous recevons un courrier de l'INSEE nous donnant le chiffre à appliquer pour l'année suivante

Pour le Contrat d'Objectifs Bibliothèque ; nous sommes en accord avec les demandes du département

Mme Valois : On est dans les clous mais je vois que les communes peuvent bénéficier de dotations, mais en fait tout ce qui est proposé est déjà en place

Mme Théolat :

Grâce à ce contrat nous bénéficions du prêt de livres, entre 400 et 500, adultes et enfants confondus renouvelable tous les ans. La seule chose que je ne fais plus et que je faisais, c'est que j'empruntais des animations, c'est compliqué à mettre en place en raison du peu de place à la bibliothèque.

Après cela, je peux avoir des expositions par exemple, je la mets où l'exposition ?

Un gros désherbage a été nécessaire par rapport à l'informatisation

Nous avons régulièrement des dons, ce dont nous remercions les personnes

Mme Valois : c'est Super !

Mme Théolat : Est-ce que tout le monde est d'accord pour le contrat d'Objectifs Bibliothèque avec le Département Niveau 1

L'ensemble des membres du Conseil : OUI

Mme Théolat : Tout le monde est d'accord ?

M. Hennebert : A l'unanimité

Mme Théolat : Merci adopté à l'unanimité

### **DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION A P E R**

Les personnes qui font partie de l'A P E R ont vu que la somme était identique à celle de l'année dernière soit : 74 160,02 €

Ne peuvent pas prendre part au vote Mme Théolat, Mme Di-Muzio et Mme Valois qui font partie de L'Association Pour l'Enfance Rurale.

Il faut savoir que le président a changé, ce n'est plus Joël Soigneux, c'est Antoine Laurent ; à la demande de M. Soigneux

Il nous a envoyé un courrier demandant à verser la subvention pour 2023, identique à celle de l'année dernière

Est-ce que vous êtes d'accord pour verser cette somme, c'est prévu à notre budget, 74 160,02 €

M. Hennebert : Pas de problème ?

Merci

Adopté à l'unanimité

Fin de la séance : 21h30